

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE PONTIS**

L'An deux mille vingt et un et le **Judi 4 février à 17h00**, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, en session **ordinaire** sous la Présidence de **Monsieur Georges GAMBAUDO**, Président.

Présents : Madame CARLIN Mireille, et Messieurs IMBERT Jean-Claude, FERDINAND Jean-Marie

Excusées : Madame BOQUELET Camille donne son pouvoir à Madame CARLIN Mireille et LORETTE Indra donne son pouvoir à FERDINAND Jean-Marie, BAZIRE Muriel donne son pouvoir à IMBERT Jean Claude

Secrétaire de séance : Monsieur FERDINAND Jean-Marie

1 : AIDE SOCIALE

Monsieur le Président,

INFORME de la situation difficile dans laquelle se trouve un couple de Pontissois.

Leur état de santé nécessite la présence de nombreux intervenants et en particulier le paiement d'heures de ménage depuis le 15 septembre 2020.

PROPOSE que pour la période du 15 septembre au 31 janvier 2021, une aide à la hauteur de 350€.

A compter du 1^{er} février 2021 et compte tenu de l'état de santé de ce couple, le CCAS devra se délibérer sur l'aide financière que le Conseil d'Administration pourra leur apporter.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

❖ **APPROUVE** le montant de l'aide

2 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2020 DU CCAS – M14

Monsieur le Président,

Le Président présente au Conseil d'Administration le compte de gestion et le compte administratif 2020 du budget du CCAS.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le maire ne prend pas part au vote

❖ **APPROUVE** le compte de gestion de Madame la trésorière ainsi que le Compte Administratif 2020 de la Commune comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

• Recettes	2 882,03 €
• Dépenses	2 449,04 €
• Soit un excédent de fonctionnement de :	432,99 €
• Et un report excédentaire de l'exercice de l'année N-1 de	375,97 €
• Le résultat de clôture cumulé est excédentaire de	808,96 €

❖ **DIT** que le résultat excédentaire de la section de fonctionnement sera au compte 002 pour **808,96 €**